

## BTS MÉTIER DU GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE

### Conditions financières

(Sous réserve de Modification)

#### TARIFS ANNUELS

		BTS	
		1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
<b>Obligatoire</b>	<b>Contribution familiale</b> <i>(frais fixes compris)</i>	2 166 €	2 166 €
	<b>Frais d'inscription</b>	50 €	50 €
	<b>Frais APEL</b>	22.75 €	22.75 €

Régime	Début de l'internat 1 <sup>ère</sup> année <b>02/09/2020</b>	Début de l'internat 2 <sup>ème</sup> année <b>02/09/2020</b>
<b>Internat</b> <i>(hébergement et restauration)</i>	3 700 € <i>jusqu'au 07/05/2021</i>	4 220 € <i>jusqu'au 11/06/2021</i>
<b>Caution Internat</b> <i>(sur facturation)</i>	200 €	200 €
<b>Caution clés</b> <i>(sur facturation)</i>	75 €	75 €

ou

<b>Externe *</b>	Prix au repas : 7.20 € *
------------------	--------------------------

ou

<b>Demi-pension</b> <i>(5 repas hebdomadaires)</i>	Du 02/09/2020 au 07/05/2021	Du 02/09/2020 au 11/06/2021
	810 €	942 €

Facultatif (pour les 1 <sup>ère</sup> année)	Forfait Internat durant les 8 semaines de stage	960 €	
Facultatif (pour les 2 <sup>ème</sup> année)	Internat semaine supplémentaire		125 € / semaine <i>(à partir du 14/06/2021)</i>
Facultatif (pour les 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années)	<b>Préparation au concours école d'ingénieur ESGT</b>	750 € <i>(forfait)</i>	750 € <i>(forfait)</i>

\* un élève externe doit toujours avoir une provision de 10 repas sur le compte cantine

## Frais divers

		BTS	
		1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
A prévoir	<b>Fourniture et matériel de dessin</b> <i>(liste donnée par les professeurs à la rentrée scolaire)</i>	Environ 150 à 300 €	
	<b>Missions Topos</b> <i>(transport/hébergement/repas)</i>	Environ 150 €	Environ 50 €
	<b>Visite de chantier/Forum AFT</b>	Environ 40 €	Environ 40 €
	<b>Journées d'accueil / intégration</b>	Environ 50 €	Environ 50 €

## Numérique

Les ordinateurs en BTS sont à la disposition des étudiants durant les cours, mais également en dehors des cours pour les travaux professionnels.

**L'achat d'un ordinateur n'est pas un investissement obligatoire**, mais si vous aviez l'intention d'investir dans un ordinateur portable voici les quelques spécifications minimales conseillées pour une bonne utilisation avec les logiciels professionnels :

- Configuration basée sur un ordinateur type Gamer (*Processeur : Intel Core i7 / RAM : 16 Go / GPU : Nvidia GTX 1650 / Disques : SSD 512Go + HDD 1To*)

Dans tous les cas, nous pourrons vous indiquer les logiciels professionnels en version étudiante ou gratuits à installer sous réserve de compatibilité avec votre ordinateur.

## Conditions

1. Toute inscription est prise pour l'année. Elle est considérée comme définitive après signature du contrat d'inscription, des engagements de caution et du versement de l'acompte.
2. Les régimes EXTERNE ou DEMI-PENSIONNAIRE peuvent être modifiés à la fin de chaque trimestre comptable par une demande écrite auprès de Mme BEYER (Comptabilité Familles).
  - 1<sup>er</sup> trimestre : à compter du 02/09/2020
  - 2<sup>ème</sup> trimestre : à compter du 30/11/2020
  - 3<sup>ème</sup> trimestre : à compter du 15/03/2021
3. La contribution familiale, les frais d'hébergement et de restauration sont des forfaits fermes qui couvrent les périodes précisées. Toute inscription équivaut à un engagement financier sur la base du forfait choisi. Aucun remboursement, déduction ou avoir ne peut s'envisager.
4. Cotisation annuelle APEL (Nationale / Académique / Départementale / Caousou : 22.75 € / famille facturée au premier trimestre).

*Tout chèque émis sera libellé à l'ordre de « l'Association du Caousou »*

## Bourse Tremplin Caousou

L'établissement propose une bourse « Tremplin Caousou » permettant d'accueillir dans un cadre favorable, de jeunes boursiers méritants pour les accompagner dans leur scolarité, de préférence au sein de son internat. Cette bourse vient en complément des bourses d'Etat (renseignements auprès de Mme BEYER tel 05 62 47 48 59).